

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 13 ramadhan 1447 – 3 mars 2026

169^{ème} année

N° 25

Sommaire

Décrets et arrêtés

Présidence de la République	
Nomination de la première présidente du Tribunal administratif	325
Présidence du Gouvernement	
Nomination d'un conservateur général des bibliothèques ou de documentation	325
Ministère de la Défense Nationale	
Nomination d'un chef de service hospitalier	325
Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Hôpital militaire principal d'instruction de Tunis.....	325
Ministère de l'Intérieur	
Nomination d'un sous-directeur	325
Ministère des Affaires Etrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Etranger	
Tableau d'emplois fonctionnels	326
Ministère de la Santé	
Tableau d'emplois fonctionnels	326
Nomination de pharmaciens majors de la santé publique	327

Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'Office national de la famille et de la population	328
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime	
Nomination d'un sous-directeur	328
Rectificatif.....	328
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination d'un secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche	329
Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur	329
Nomination d'un chef de service.....	329
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	
Décret n° 2026-31 du 2 mars 2026 , portant homologation des procès-verbaux de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat aux délégations de Menzel Jemil, Bizerte Nord et Bizerte Sud du gouvernorat de Bizerte	329
Décret n° 2026-32 du 2 mars 2026 , portant homologation du procès-verbal de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat de la délégation de Feriana du gouvernorat de Kasserine	331
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	
Nomination d'un inspecteur général	331
Nomination d'un analyste général	331
 Instance Supérieure Indépendante pour les Elections	
Décision de l'Instance supérieure indépendante pour les élections n° 2026-2 du 2 mars 2026, relative au tirage au sort pour la représentation des conseils régionaux et au tirage au sort de la présidence des conseils locaux et des conseils régionaux pour la période allant du 5 mars 2026 au 4 juin 2026	332

Décrets et arrêtés

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Par décret n° 2026-30 du 2 mars 2026.

Madame Samira Guiza est nommée première présidente du Tribunal administratif.

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Par arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 2 mars 2026.

Madame Yamina Ben Hammouda, conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation, est nommée au grade de conservateur général des bibliothèques ou de documentation au corps des agents des bibliothèques et de la documentation dans les administrations publiques à la Présidence du Gouvernement.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 3 mars 2026.

Le colonel médecin Rim Maâaoui, professeur hospitalo-universitaire en médecine, est chargée des fonctions de chef de service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle à l'hôpital militaire principal d'instruction de Tunis.

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 3 mars 2026.

Le colonel pharmacien Houda Rjaibiya, est nommée membre représentant des pharmaciens exerçant au sein de l'hôpital au conseil d'administration de l'hôpital militaire principal d'instruction de Tunis, et ce, en remplacement du colonel major pharmacien Mohamed Ali Youssfi.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 19 février 2026.

Madame Houda Jebali, administrateur conseiller du conseil régional, est chargée des fonctions de chef de division des affaires administratives générales au gouvernorat de l'Ariana avec rang et prérogatives d'un sous-directeur d'administration centrale.

**MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE LA
MIGRATION ET DES
TUNISIENS A L'ETRANGER**

Par arrêté du ministre des affaires étrangères, de la migration et des tunisiens à l'étranger du 3 mars 2026.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels au ministère des affaires étrangères, de la migration et des tunisiens à l'étranger conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Khawla Zaki	Conseiller des services publics	Directeur adjoint inspecteur adjoint des postes diplomatiques en Europe, Amérique et Asie à la direction générale d'inspection et d'évaluation à compter du 1 ^{er} janvier 2026
Khaled Aouinet	Inspecteur en chef des services financiers	Directeur adjoint inspecteur adjoint des postes consulaires et multilatéraux à la direction générale d'inspection et d'évaluation
Mohamed Rachid Ben Ammar	Conseiller des services publics	Chef division du système des droits de l'homme, la gouvernance, les affaires humanitaires et le parlement africain à la direction générale pour l'union africaine et les organisations régionales africaines à compter du 1 ^{er} février 2026
Ines Ayari épouse Razki	Administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Chef division du budget à la direction générale des services communs à compter du 1 ^{er} février 2026
Hajer Aloui	Administrateur conseiller	Chef division des études et des projets à l'étranger à la direction générale des services communs à compter du 1 ^{er} février 2026
Senda Chargui épouse Lajoued	Administrateur conseiller	Chef division de gestion des agents locaux à l'étranger à la direction générale des services communs.
Samir Aouiti	Administrateur conseiller	Chef division de la réception de la valise diplomatique à la direction générale des technologies de communication et de la prospection technologique

MINISTERE DE LA SANTE

Par arrêté du ministre de la santé du 13 février 2026.

Les cadres dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels au sein des directions régionales de la santé, et ce, conformément aux indications du tableau suivant:

Prénom et nom	Grade	Emploi Fonctionnel
Hana Lassoued	Technicien supérieur major de la santé publique	Chargée de diriger le bureau de la planification, de la statistique et de l'informatique à la direction régionale de la santé de Tataouine. En application des dispositions du décret n° 2010-1668 du 5 juillet 2010, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de chef de service d'administration centrale.
Foued Jouini	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de l'équipement, de bâtiments et de la maintenance à la sous-direction des services communs à la direction régionale de la santé de Ben Arous.

Prénom et nom	Grade	Emploi Fonctionnel
Neila Ouerghi	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des affaires administratives et financières à la sous-direction des services communs à la direction régionale de la santé de Ben Arous.
Mohamed Yassine Laaroussi	Administrateur en chef de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service des affaires administratives et financières à la sous-direction des services communs à la direction régionale de la santé de Zaghouan.
Mohamed Saidi Abdelaoui	Administrateur en chef	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, sous-directeur des services communs à la direction régionale de la santé de Zaghouan.
Samar Melki	Administrateur conseiller de la santé publique	Chargée de diriger le bureau de la planification, de la statistique et de l'informatique à la direction régionale de la santé du Kef. En application des dispositions du décret n° 2010-1668 du 5 juillet 2010, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de chef de service d'administration centrale.
Najoua Touati	Administrateur en chef de la santé publique	Sous-directeur des services communs à la direction régionale de la santé de Kébili.
Sana Ben Nejima épouse Hrich	Administrateur conseiller de la santé publique	La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, chef de service de l'équipement, de bâtiments et de la maintenance à la sous-direction des services communs à la direction régionale de la santé de Sousse.
Hédia Bnina	Technicien supérieur major principal de la santé publique	Chef de service des professions, des établissements et des prestations sanitaires privés à la sous-direction du secteur privé de la santé à la direction de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé de Manouba.
Nesserine Khaldi	Gestionnaire de documents et d'archives	Chef de service des affaires administratives et financières à la sous-direction des services communs à la direction régionale de la santé de Kébili.
Néji Ben Mosbah	Technicien supérieur major principal de la santé publique	Chef de service des professions, des établissements et des prestations sanitaires privés à la sous-direction du secteur privé de la santé à la direction de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé de Mahdia.
Anis Fersi	Infirmier major de la santé publique	Chef de service de l'évaluation et de la carte sanitaire à la sous-direction de la promotion des structures et des établissements sanitaires publics à la direction de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé de Jendouba.

Par arrêté du ministre de la santé du 3 mars 2026.

Les pharmaciens principaux de la santé publique mentionnés ci-après sont nommés des pharmaciens majors de la santé publique à compter du 12 février 2026:

- Kamel Mesbehi,
- Samiha Toumi,
- Aymen Bekir,
- Olfa Drissi,

- Nadia Balti,
- Aïda Kammoun,
- Ghada Ben Zid,
- Dorra Dhib,
- Maroua Rouatbi,
- Dalel Sliti,
- Ilhem Marouani,
- Sameh Ghanmi,
- Imen Mgaidi,
- Mariem Gargouri épouse Affess,
- Asma Aouni,
- Mariem El Ayeb,
- Hamida Ktet,
- Mayssa Smaoui,
- Sarra Salima Ben Hssine,
- Imen Fadhel épouse Mannaî.

Par arrêté du ministre de la santé du 3 mars 2026.

Docteur Slim Khadher est nommé membre représentant de l'Association tunisienne de la santé de la reproduction au conseil d'entreprise de l'Office national de la famille et de la population en remplacement du docteur Line Kaabi et ce, à compter du 13 février 2026.

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE MARITIME**

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 20 février 2026.

Monsieur Mahmoud Dammak, ingénieur en chef, est nommé en qualité de chef de projet chargé du suivi et du contrôle des travaux exécutifs du tronçon 1 à l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de protection contre les inondations de la haute vallée d'oued Medjerda (U1+m) et U2 de la frontière algérienne au barrage de Sidi Salem, et ce à compter du 1^{er} février 2026.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n°2024-37 du 12 janvier 2024, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Rectificatif

à l'arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 14 janvier 2026, chargeant des cadres des emplois fonctionnels aux quelques commissariats régionaux au développement agricole publié au Journal officiel de la République tunisienne n°12 du 29 janvier 2026.

Lire : Ammar Sliti ingénieur en chef, Chef d'Arrondissement des Forêts «Ain Draham».

Au Lieu de : Ammar Sliti ingénieur en chef, Chef d'Arrondissement des Forêts «Jendouba».

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 26 février 2026.

Monsieur Zouhaier Ghanem, administrateur conseiller de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la faculté des lettres et des sciences humaines de Kairouan.

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports du 23 février 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est attribuée à Madame Chiraz Gaâloul, administrateur général, chargée des fonctions de directeur du suivi des activités régionales au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports du 20 février 2026.

Monsieur Lassâad Rhouma, analyste central, est chargé des fonctions de chef de service d'exploitation des réseaux et des communications à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

**MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES**

Décret n° 2026-31 du 2 mars 2026, portant homologation des procès-verbaux de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat aux délégations de Menzel Jemil, Bizerte Nord et Bizerte Sud du gouvernorat de Bizerte.

Le Président de la République,

Vu la Constitution,

Vu le décret Beylical du 18 juin 1918, relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et notamment ses articles 1^{er} (paragraphe 2 de l'alinéa 2) et de 5 à 12,

Vu les procès-verbaux relatifs aux travaux de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Bizerte en date des 8 juillet et 2 décembre 2025 et 15 janvier 2026.

Prend le décret dont la teneur suit :

Article premier - Sont homologués les procès-verbaux susvisés déterminant la consistance et la situation juridique des immeubles relevant du domaine privé de l'Etat sis aux délégations de Menzel Jemil, Bizerte Nord et Bizerte Sud du gouvernorat de Bizerte indiqués aux plans annexés au présent décret et au tableau ci-après :

N° d'ordre	Nom de l'immeuble	Lieu	Superficie en m ²	N° T.P.D
01	Hbous Jemaâ Menzel Abderrahmen	Secteur de Menzel Abderrahmen Est Délégation de Menzel Jemil	8619	102392
02	El Fajja 2	Secteur de Aïn Mariem Délégation de Bizerte Nord	4739	102384
03	El Fajja 3	Secteur de Aïn Mariem Délégation de Bizerte Nord	4970	102388
04	Avenue Sefta	Secteur de Menzel Abderrahmen Nord Délégation de Menzel Jemil	125	102814
05	Ettalla 2	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	1665	113202
06	Ettalla 7	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	3319	113207
07	Ettalla 8	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	5263	113208
08	Ettalla 15	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	1131	113218
09	Ettalla 17	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	2037	113217
10	Ettalla 18	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	447	113225
11	Ettalla 19	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	1511	113220
12	Ettalla 20	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	342	113226
13	Ettalla 32	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	1854	113232
14	Ettalla 37	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	523	113240
15	Ettalla 38	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	1272	113222
16	Ettalla 42	Secteur de Marnissa Délégation de Bizerte Sud	374	113223

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.
Tunis, le 2 mars 2026.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

Décret n° 2026-32 du 2 mars 2026, portant homologation du procès-verbal de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat de la délégation de Feriana du gouvernorat de Kasserine.

Le Président de la République,

Vu la Constitution,

Vu le décret Beylical du 18 juin 1918, relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et notamment ses articles 1^{er} (paragraphe 2 de l'alinéa 2) et de 5 à 12,

Vu le procès-verbal relatif aux travaux de la commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Kasserine en date du 2 décembre 2025.

Prend le décret dont la teneur suit :

Article premier - Est homologué le procès-verbal susvisé déterminant la consistance et la situation juridique de l'immeuble relevant du domaine privé de l'Etat sis à la délégation de Feriana du gouvernorat de Kasserine indiqué au plan annexé au présent décret et au tableau ci-après :

Nom de l'immeuble	Lieu	Superficie en m ²	N° T.P.D
Djebel El Hakef	Secteur d'El Ereg Délégation de Feriana	2467388	115701

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.
Tunis, le 2 mars 2026.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

**MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Par arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle du 26 février 2026.

Monsieur Hichem Ben Soltane, inspecteur principal de la formation professionnelle est nommé dans le grade d'inspecteur général de la formation professionnelle du corps de l'inspection pédagogique de la formation professionnelle au ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Par arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle du 26 février 2026.

Monsieur Abdelaziz Rouaïssi, analyste en chef est nommé dans le grade d'analyste général du corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

Instance supérieure indépendante pour les élections

Décision de l'Instance supérieure indépendante pour les élections n° 2026-2 du 2 mars 2026, relative au tirage au sort pour la représentation des conseils régionaux et au tirage au sort de la présidence des conseils locaux et des conseils régionaux pour la période allant du 5 mars 2026 au 4 juin 2026⁽¹⁾.

(1) Le texte est publié uniquement en langue arabe.

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN.0330.7921

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T

"Ce numéro du Journal Officiel de la République Tunisienne a été déposé au siège du gouvernorat de Tunis le 3 mars 2026"